

## CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS

OBJET	TEXTE AU B.O.	LIEU OU DOIVENT ETRE RETIRES LES IMPRIMES	DATES LIMITES D'ENVOI DU DOSSIER	
			CIRCONSCRIPTION	SERVICE DSDEN 94
<b>Inscription à la formation de préparation au diplôme de Directeur D'Établissement d'Éducation Adaptée et Spécialisée (DDEAS) Année 2024/2025</b>	<p><i>Arrêté du 19 février 1988 modifié portant sur la création du DDEAS</i></p> <p><i>Arrêté du 9 janvier 1995 relatif à la commission d'examen des candidatures au stage de formation des DDEAS</i></p>	<p>Les dossiers sont à télécharger sur le site de la DSDEN :</p> <p><a href="http://www.dsden94.ac-creteil.fr/spip.php">http://www.dsden94.ac-creteil.fr/spip.php</a></p> <p><i>Pour toute question sur cette formation, vous pouvez contacter l'IEN ASH2 par mail à : <a href="mailto:ce.0942427c@ac-creteil.fr">ce.0942427c@ac-creteil.fr</a></i></p>	<p>Retour du dossier à la circonscription <b>au plus tard mercredi 20 mars 2024</b></p>	<p>Retour des dossiers après <b>avis motivé de l'IEN</b> pour le lundi 25 mars 2024, <b>délaï de rigueur</b> à la DRHM – service remplacement et formation continue- <b>Par mail adressé à : <a href="mailto:Ce.94formationcontinue1d@ac-creteil.fr">Ce.94formationcontinue1d@ac-creteil.fr</a></b></p>